

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3137

10 décembre 2013

SOMMAIRE

ADB Lux Service S.A	International Chemical Investors VII S.A.
Aldebaran Sociaty S.A150570	150574
Ambassador Investment Allocation S.A.	Jasper Properties S.à r.l150573
150570	Jean Houart S.C150548
Am Park S.A150571	Jo Coenen & Co Architekten Luxemburg
Andaes S.à r.l	S.àr.l
Antemeta Luxembourg150571	Jolanda Sàrl150548
APEAGA Investment	Jones Lang LaSalle Finance Luxembourg
APEAGA Investment	S.N.C150573
APEAGA Investment	Jones Lang LaSalle Luxembourg Star S.àr.l.
Aptical Europe S.A150572	
Athena Asset 2 S.à r.l	Judor-Distribution
Bluehill Participations S.à r.l150572	Judor-Distribution
Dbor S. à r.l	Keyle Investments S.A150543
DHCRE II HoldCo II S.àr.l	King Charles A.G150537
Easy Loc SC	Kito Energy S.A150573
E-Cone S.à r.l	Moorefields S.A150569
ERLP Brockworth S.à r.l150567	PAH Luxembourg 1 Sàrl150570
E.V.A.F Luxembourg II S.à r.l 150567	PAH Luxmex Sàrl150570
Fidassur	PLD Germany IX S.àr.l
Fine Tobacco Flavours S.A150576	PLD Germany VIII S.àr.l150575
Hebo Lux S.A	Plug'n Com
High Wealth Investments International S.à	Primphoto S.à.r.l
r.l	ProLogis France Holding III S.à r.l150569
High Wealth Investments International S.à	ProLogis France IX S.à r.l150569
r.l	Prologis International Funding S.A 150574
Horilux150543	ProLogis Poland XVI S.àr.l150568
HT WD Objekt III S.à r.l	ProLogis Spain XII S.à r.l
HT WD Objekt II S.à r.l150547	Prologis UK CCCI S.àr.l150538
IB Terra AG	Pronia Holding S.A
IFM Services S.à r.l	Quadis Luxembourg S.A150574
Immo Differdange S.A150572	Quatrième Place SPF S.A150575
Interflon Luxembourg SA150547	Quatrième Place SPF S.A150574
International Branding et Marketing S.A.	Rainbow Properties S.A150575
	Rocado S.A
International Chemical Investors IX S.A.	



Athena Asset 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé. R.C.S. Luxembourg B 181.107.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the ninth day of October.

Before Us M ^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

"GS Lux Management Services S.à r.l.", a société à responsabilité limitée formed and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 88.045, having its registered office at 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg,

here represented by Me Sabine HINZ, Avocat, with professional address in 2, rue Peternelchen, L-2370 Howald,

by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which it declares to form:

Title I. - Object- Denomination - Registered office - Duration

- **Art. 1.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, in particular the law of August 10 th , 1915 on commercial companies, as amended from time to time, the law of September 18 th , 1933 on limited liability companies, as amended, as well as the present articles of incorporation.
 - Art. 2. The denomination of the company is "Athena Asset 2 S.à r.l.".
 - Art. 3. The registered office of the company is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 4. The company shall have as its object the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

It may also make investments in real estate and real estate related assets and companies either directly or through the intermediary of other undertakings.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The company is formed for an unlimited period of time.

Title II. - Capital - Parts

Art. 6. The capital is fixed at eleven thousand British Pounds (GBP 11,000.-) represented by one million one hundred thousand (1,100,000) shares with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each.

The company shall have an authorized capital of one hundred million British Pounds (GBP 100,000,000.-) represented by ten billion (10,000,000,000) shares having a par value of one penny (GBP 0.01) each.

The Board of Managers is authorised and appointed:

- to increase from time to time the subscribed capital of the company within the limits of the authorised capital, at once or by successive portions, by issuance of new shares with or without share premium, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, by conversion of convertible preferred equity certificates or other convertible notes or similar instruments or, upon approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the place and the date of the issuance or of the successive issuances, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.



Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed.

The period of this authority may be extended by resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares. In case of issuance of shares, the Board of Managers of the Company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued.

When the Board of Managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

Art. 7. Every share entitles its owner to one vote.

Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares inter vivos to non-shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters of the corporate capital.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the law of August 10 th , 1915 on commercial companies.

The shares are indivisible with regard to the company, which admits only one owner for each of them.

Shares in the company shall not be redeemable at the request of a shareholder.

The company, however, may redeem its shares whenever the Board of Managers considers this to be in the best interest of the company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these articles and by law.

Unless the share redemption is immediately followed by a share capital reduction, any such redemption shall only be made out of the company's retained profits and non-compulsory reserves, including any paid-in surplus but excluding any reserve required by Luxembourg law. The redemption price shall be determined by the Board of Managers.

Art. 8. The life of the company does not terminate by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 9. A shareholder as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a shareholder cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. - Management

Art. 10. The company is managed by one or several Managers, who need not be shareholders.

In case of plurality of Managers, the Managers shall form a board of Managers being the corporate body in charge of the Company's management and representation.

To the extend applicable and where the term "sole Manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of Managers" used in these articles of association shall be read as a reference to the "sole Manager".

The Managers will be appointed by the general meeting of shareholders with or without limitation of their period of office. The general meeting of shareholders has the power to remove Managers at any time without giving reasons.

The Board of Managers elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, another Manager may preside over the meeting.

A Manager unable to take part in a meeting may delegate by letter, telex, telefax or telegram another member of the Board to represent him at the meeting and to vote in his name.

Any member of the Board of Managers who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of a communications device (including a telephone or a video conference) which allows all the other members of the Board of Managers present at such meeting (whether in person, or by proxy, or by means of such communications device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting, and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the Board of Managers who participate in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of such a communications device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting.

The Board of Managers convenes upon call by the chairman, or any third party delegated by him or by any Manager, as often as the interest of the company so requires.

The Board of Managers can validly deliberate and act only if the majority of Managers is present or represented.

Resolutions shall be passed with the favourable vote of the majority of Managers present or represented.

Circular resolutions signed by all members of the Board of Managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.



The resolutions of the Board of Managers will be recorded in minutes signed by all of the members who took part at the deliberation.

Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two Managers.

Art. 11. The Board of Managers is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of share-holders fall within the competence of the Board of Managers.

The Board of Managers may pay interim dividends, provided that prior to such authorisation, the Board of Managers shall be in possession of interim accounts of the company, which provide evidence that sufficient funds are available to pay such interim dividend.

In the event of a vacancy on the Board of Managers, the remaining Managers have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

The powers and remunerations of any Managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first Managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more Managers, who will be called Managing Director(s).

The Board of Managers may also delegate the power of company's representation to one or several Managers or to any other person, shareholder or not, who will represent individually or jointly the company for specific transactions as determined by the Board of Managers.

Any Manager, appointed as described in the previous paragraph, may issue a power of attorney, by his or her sole signature, as required, in order to give a special power to an attorney (ad hoc agent) to represent individually the company for specific purposes as determined in the special power of attorney.

- **Art. 13.** The company is bound by the sole signature of any one manager for decisions having a value of an amount of up to ten thousand British Pounds (GBP 10,000.-). For decisions having a value of an amount over ten thousand British Pounds (GBP 10,000.), the company is bound by the joint signature of at least two managers.
- **Art. 14.** Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the company; as a proxy holder he is only responsible for the execution of his mandate.

Title IV. - General meeting of the shareholders

Art. 15. The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the law of August 10 th , 1915 on commercial companies as amended.

All decisions exceeding the powers of the Board of Managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of the shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one but less than twenty-five shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the Board of Managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V. - Financial year- Profits - Reserves

- Art. 16. The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.
- **Art. 17.** Each year, as of December 31 st, the Board of Managers will draw up the balance sheet, which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the Managers to the company.

At the same time the Board of Managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

- **Art. 18.** Each shareholder may inspect at the registered office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.
- **Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Each year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.



Art. 20. In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be shareholders, designated by the meeting of shareholders at the majority defined by article 142 of the law of August 10 th, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

Art. 21. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the parties refer to the existing laws.

Transitory disposition

The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31 st of December 2013.

Subscription - Payment

The Articles thus having been established, the one million one hundred thousand (1,100,000) shares have been subscribed by the sole shareholder "GS Lux Management Services S.á r.l.", predesignated, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of ELEVEN THOUSAND BRITISH POUNDS (GBP 11,000.-) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly

Resolutions taken by the sole Shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

- 1) The number of Managers is fixed at five (5).
- 2) Are appointed as Managers for an unlimited period:
- GS Lux Management Services S.á r.l., a Luxembourg Société á responsabilité limitée, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 88.045, having its registered office at 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Dominique LE GAL, Managing Director, born in Savigny-Sur-Orge, France, on December 9, 1971, professionally residing at 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Marielle STIJGER, Managing Director, born in Capelle aan den Ijssel, the Netherlands, on December 10, 1969, professionally residing at 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Véronique MENARD, Managing Director, born in Le Loroux Bottereau, France, on October 2, 1973, professionally residing at Peterborough Court 133 Fleet Street London EC4A 2BB England, United Kingdom; and
- Michael FURTH, Managing Director, born in Geneva, Switzerland, on April 29, 1968, professionally residing at 133, Fleet Street, Peterborough Court, London EC4A 2BB, United Kingdom.
 - 3) The company shall have its registered office at 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Howald on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by her surname, given name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le neuvième jour du mois d'octobre.

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et opérant sous le droit du Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 88.045 ayant son siège social au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg,

ici représentée par Maître Sabine HINZ, Avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Peternelchen, L-2370 Howald,



en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

Titre I er . - Objet - Dénomination - Siège social - Durée

- **Art. 1** er . Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.
 - Art. 2. La dénomination de la société est «Athena Asset 2 S.à r.l.».
 - Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

Elle peut également entreprendre l'acquisition d'immeubles ou d'avoirs immobiliers soit directement soit par l'intermédiaire d'un autre organisme.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital - Parts

Art. 6. Le capital social de la société est fixé à onze mille Livres Sterling (GBP 11.000,-) divisé en un million cent mille (1.100.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

La Société aura un capital social autorisé de cent millions de Livres Sterling (GBP 100.000.000,-) représenté par dix milliards (10.000.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

Le Conseil de Gérance est autorisé à, et mandaté pour:

- augmenter le capital social de la société dans les limites du capital autorisé, en une seule fois ou par tranches successives, par émission de parts sociales nouvelles avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par conversion de créances, par conversion de titres préférentiels convertibles ou d'autres titres convertibles ou instruments similaires ou, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération de parts sociales nouvelles;

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte.

La durée de cette autorisation peut être étendue par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des présents statuts.

Le Conseil de Gérance est autorisé à déterminer les conditions de souscription des parts sociales. En cas d'émission de parts sociales, le Conseil de Gérance de la Société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions.

Lorsque le Conseil de Gérance effectue une augmentation partielle ou totale de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, il sera obligé de prendre les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une voix.



Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non associés ne peut être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui n'admet qu'un seul titulaire à son égard pour chaque part. Les parts sociales ne sont pas remboursables à la demande des associés.

La société peut, toutefois, lorsque le Conseil de Gérance considère que cela est dans l'intérêt de la société, aux conditions et aux termes prévus par la loi et les statuts, racheter ses propres parts.

À moins que le rachat des parts soit immédiatement suivi par une réduction de capital, tout remboursement ne pourra être effectué qu'au moyen des bénéfices non distribués de la société et des réserves disponibles, en ce compris les réserves excédentaires, mais excluant les réserves légales prévues par la loi luxembourgeoise. Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil de Gérance.

- Art. 8. La faillite, l'insolvabilité, le décès ou l'incapacité d'un associé ne mettent pas fin à la société.
- **Art. 9.** Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. - Administration

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs Gérants, associés ou non.

En cas de pluralité de Gérants, les Gérants constituent un Conseil de Gérance, étant l'organe chargé de la gérance et de la représentation de la société. Dans la mesure où le terme «Gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence au «Conseil de Gérance» utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence au «Gérant unique».

Les Gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, pour une durée limitée ou sans limitation de durée. L'assemblée générale des associés peut révoquer les Gérants à tout moment, avec ou sans motif.

Le Conseil de Gérance désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un autre Gérant présent.

Chaque Gérant de la société empêché de participer à une réunion du Conseil de Gérance peut désigner par écrit, télégramme, télex ou téléfax, un autre membre du Conseil de Gérance comme son mandataire, aux fins de le représenter et de voter en son nom.

Tout membre du Conseil de Gérance qui participe à une réunion du Conseil de Gérance via un moyen de communication (incluant le téléphone ou une vidéo conférence) qui permet aux autres membres du Conseil de Gérance présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou au moyen de ce type de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera considéré comme étant présent en personne à cette réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion. Les membres du Conseil de Gérance qui participent à une réunion du Conseil de Gérance via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de cette réunion.

Le Conseil de Gérance se réunit sur la convocation du président, ou tout tiers délégué par lui ou par n'importe lequel de ses Gérants, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir que si une majorité de Gérants sont présents ou représentés.

Les résolutions seront adoptées si elles ont été prises à la majorité des votes des membres présents soit en personne soit par mandataire à telle réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Gérance seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion valablement convoquée avait été tenue. Ces signatures pourront être apposées sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique.

Les résolutions du Conseil de Gérance seront enregistrées sur un procès-verbal signé par tous les membres qui ont participé à la réunion.

Des copies ou extraits de ce procès-verbal à produire lors d'une procédure judiciaire ou ailleurs seront valablement signés par le Président de la réunion ou par deux Gérants.

Art. 11. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.



Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes à condition qu'avant toute distribution, le Conseil de Gérance soit en possession de comptes intermédiaires de la société fournissant la preuve de l'existence de fonds suffisants à la distribution de ces acomptes sur dividendes.

En cas de vacance d'une place au Conseil de Gérance, les Gérants restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Les pouvoirs et rémunérations des Gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers Gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs Gérants qui prendront la dénomination de Gérants délégués.

Le Conseil de Gérance peut également déléguer le pouvoir de représentation de la société à un ou plusieurs Gérants ou à toute autre personne, associé ou non, qui représentera la société individuellement ou conjointement pour des transactions spécifiques tel que déterminé par le Conseil de Gérance.

Tout Gérant, tel que désigné comme décrit dans le paragraphe précédent, peut donner pouvoir spécial, par sa seule signature, à toute autre personne susceptible d'agir seule comme mandataire ad hoc de la société pour certaines tâches telles que définies dans le pouvoir spécial.

- **Art. 13.** La société est engagée par la seule signature d'un gérant pour toute décision ayant une valeur jusqu'à un montant de dix mille Livres Sterling (GBP 10.000.-). Concernant les décisions ayant une valeur supérieure à dix mille Livres Sterling (GBP 10.000.-), la société est engagée par les signatures conjointes d'au moins deux gérants.
- **Art. 14.** Le ou les Gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 15. L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du Conseil de Gérance seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un, mais moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant plus de la moitié (50%) du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. - Année comptable - Profits - Réserves

- Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 17.** Chaque année au 31 décembre, la gérance établit un état financier qui contiendra un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un compte de pertes et profits, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements et dettes contractés par le Conseil de Gérance.

En même temps, le Conseil de Gérance dressera un compte de pertes et profits, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que l'inventaire.

- **Art. 18.** Chaque associé aura le droit de consulter l'inventaire au siège social, ainsi que le compte de pertes et profits, pendant la quinzaine précédent l'assemblée générale annuelle.
- **Art. 19.** Le solde positif du compte de pertes et profits, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. L'excédent est à la libre disposition des associés.

Art. 20. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se rapportent aux dispositions légales applicables.



Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les un million cent mille (1.100.000) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique GS Lux Management Services S.à r.l. et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de ONZE MILLE LIVRES STERLING (GBP 11.000.-) se trouve dèsà-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Résolutions prises par l'associée unique

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associée unique:

- 1) Le nombre de Gérants est fixé à cinq (5).
- 2) Sont nommés Gérants pour une période indéterminée:
- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et opérant sous le droit du Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 88.045 ayant son siège social au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg;
- Dominique LE GAL, Managing Director, né à Savigny-Sur-Orge, France, le 9 décembre 1971, demeurant professionnellement au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Marielle STIJGER, Managing Director, née à Capelle aan den Ijssel, Pays-Bas, le 10 décembre 1969, demeurant professionnellement au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Véronique MENARD, Managing Director, née à Le Loroux Bottereau, France, le 2 octobre 1973, demeurant professionnellement au Peterborough Court 133 Fleet Street Londres EC4A 2BB England, Royaume-Uni; et
- Michael FURTH, Managing Director, né à Genève, Suisse, le 29 avril 1968, demeurant professionnellement au 133, Fleet Street, Peterborough Court, Londres EC4A 2BB, Royaume Uni.
 - 3) Le siège social de la société est établi au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Howald, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. HINZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 octobre 2013. LAC/2013/46820. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148452/418.

(130181994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

King Charles A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.575.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 novembre 2013

Est nommé commissaire, en remplacement de la société MONTBRUN REVISION S.A R.L., commissaire démissionnaire:

- BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.A R.L., R.C.S. Luxembourg No B 33.849, sis à L-1140 Luxembourg, 45-47, Route, dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.



Pour extrait conforme Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Référence de publication: 2013156708/14.

(130191872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Prologis UK CCCI S.àr.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté. R.C.S. Luxembourg B 181.125.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen on the ninth day of October.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

ProLogis UK Holdings -S.A., a company having its registered office at 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 65.769,

duly represented by Mr Marc BECKER, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on the 8 th day of October, 2013,

which proxy signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I er . - Name, Purpose, Duration, Registered Office

- **Art. 1.** There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability ("société à responsabilité limitée") which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.
 - Art. 2. The Company will assume the name of "Prologis UK CCCI S.à r.l.".
- **Art. 3.** The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties, (ii) acting as a trustee in relation to real estate properties or real estate companies and (iii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

- Art. 4. The Company is formed for an unlimited period of time.
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

Title II. - Share Capital, Shares

- **Art. 6.** The Company's share capital is fixed at fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000.-) represented by seven hundred fifty (750) shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.
- **Art. 7.** The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.
- **Art. 8.** Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.
- **Art. 9.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.
- Art. 10. The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is



required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

Art. 11. The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall loose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee (s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

- **Art. 12.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.
 - Art. 13. The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

Title III. - Administration

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

- Art. 15. Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.
- **Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.
- **Art. 17.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

- **Art. 19.** The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.
- Art. 20. Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- **Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:



- 1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
- 2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
- 3. The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers.
- 4.The payment is based on the understanding that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Title IV. - Winding-up, Liquidation

- **Art. 22.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.
- Art. 23. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

Statement

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

Transitory disposition

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2014.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party ProLogis UK Holdings S.A., prenamed, here represented as stated here above, has subscribed for the seven hundred fifty shares (750).

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand euros (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company is set at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.
- 2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis Directorship S.à r.l., having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version

L'an deux mil treize, le neuf octobre.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

ProLogis UK Holdings S.A., une société ayant son siège social à 34¬38, Avenue de Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65769,

dûment représentée par Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 8 octobre 2013,

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:



Titre I er . - Dénomination, Objet, Durée, Siège

- **Art. 1** er. Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.
 - Art. 2. La Société prend la dénomination de "Prologis UK CCCI S.à r.l.".
- Art. 3. La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) comprenant l'exercice de l'activité liée à la fonction de trustee de biens immobiliers ou de sociétés immobilières et (iii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

- Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. - Capital Social, Parts Sociales

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille Livre Sterling (15.000.-GBP) représenté par sept cent cinquante (750) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livre Sterling (20.- GBP) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.
- Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- **Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.
- **Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.



- Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- Art. 13. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

- Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.
- **Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

- Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.
- **Art. 20.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- 1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
- 2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
 - 3. La décision de la distribution d'acomptes sur dividendes est prise par le gérant ou le conseil de gérance.
- 4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

- **Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

Souscription

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante, ProLogis UK Holdings S.A., prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, a souscrit aux sept cents cinquante (750) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de la somme de quinze mille Livre Sterling (15.000.- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (2.000.- EUR).

Résolutions de l'Associée Unique

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.
- 2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis Directorship S.à r.l., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. BECKER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 octobre 2013. Relation: LAC/2013/46205.

Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149336/282.

(130182251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Keyle Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 54.129.

Les comptes annuels au 31.12.2012 rectifiant le dépôt nr. L130191448 du 11.11.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.11.13.

Pour: KEYLE INVESTMENTS S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2013156706/16.

(130192066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Horilux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 26, route de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 144.026.

Les Comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12/11/2013.

Pour HORILUX S.à r.l.

J. REUTEUR

Référence de publication: 2013157312/12.

(130193023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.



IFM Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 96.814.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 27 juin 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI ^e section, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

IFM SERVICES S.à.r.l. ayant eu son siège social à L-1331 Luxembourg, 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte. Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme Michaël SIBILIA *Le liquidateur*

Référence de publication: 2013157322/14.

(130193154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

High Wealth Investments International S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.687.

In the year two thousand and thirteen, on the first day of October.

Before Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mrs Virginie PIERRU, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, acting as proxy-holder of:

- 1. Mr. Alain NOULLET, private employee, born in Berchem-Sainte-Agathe (B) on November 2 nd 1960, residing professionally in L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, owner of forty (40) shares, by virtue of proxy given under private seal on September 30 th, 2013;
- 2. Mr. Clive GODFREY, lawyer, born in Courtrai (B), on August 8 th 1954, residing professionally in L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, owner of forty (40) shares, by virtue of proxy given under private seal on September 30 th, 2013;
- 3. Mr. Jean-Pierre HIGUET, lawyer, born in Couvin (B) on November 23 rd, 1960, residing professionally in L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, owner of forty (40) shares, by virtue of proxy given under private seal on * 2013.

Which proxies shall be signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as aforesaid, are the sole shareholders of "High Wealth Investments International SàRL.", a société à responsabilité limitée having its registered office at 55, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed by the undersigned notary, on July 26 th, 2010 published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1957 on September 21 st, 2010,

registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number B 154.687 (the "Company").

The shareholders, represented as aforesaid, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

- 1. Amendment of the article 5.1 of the Company articles of association.
- 2. Amendment of the article 23 of the Company articles of association.
- 3. Miscellaneous.

The shareholders, represented as aforesaid, request the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution:

The shareholders decide to amend the article 5.1 of the company articles of association which shall therefore be as follows:

"The company's subscribed share capital is set at Fifty Thousand Euros (EUR 50.000.-) represented by one hundred and twenty (120) shares without nominal value.

The issued shares are related to the compartments established in accordance with the article 7 of the present articles of association and the holders of the issued shares will be qualified as Investors as per the article 7.5 in relation with the



compartments, and this depending on the valuation of the assets of each compartment or on a distribution key decided by the sole manager or, in case of plurality of managers, by the board of managers acting in the interest of the company.

Second resolution:

The shareholders decide to amend the article 23 (Allocation of Profits) of the company articles of association, which shall therefore be as follows:

- " 23.1. With respect to the Securitization law, the Company shall pay to its Investors, including the holders of shares representing its share capital, all incomes, profits or other proceeds after deduction of expenses related thereto and linked to the securitized assets.
- **23.2.** 5% of the net income of the year is levied for the creation of a legal reserve. This levy is no longer compulsory when the reserve equals 10% of the value of the share capital.
- **23.3.** If different compartments have been created by the Board of Managers, the Company will, at the end of each financial year, determine a result for each compartment as per the following on separated accounts (in addition to the accounts held by the Company in conformity with the commercial companies act and the standard accounting practice):
- the result of each compartment will be made of the balance between all the incomes, profits or any other proceeds paid or owed in any form in relation with this compartment (including capital gains, liquidation bonus, dividend distributions) and the amount of expenses, losses, taxes or other fund transfer incurred by the company during this financial year and which shall be duly and reasonably attributed to the management and the operation of this compartment (including fees, costs, capital gains taxation, expenses related to dividends distribution);
- all incomes, profits or any other proceeds and all expenses, losses, taxes or others funds transfers incurred by the Company during this financial year and not being allocated to a specific compartment, with exception to distributions and other proceeds allocated by the compartments to the shares representing the Company capital and with exception to expenses related thereto, will be allocated to the different compartments depending on the aggregated value of the assets of each compartment or depending on a distribution key decided by the sole manager or, in case of plurality of managers, by the board of managers acting in the interest of the company.
- **23.4.** The shareholders will approve these separated accounts by compartments, simultaneously with the accounts prepared by the Company in conformity with the commercial companies act and the article 21 of the articles of association.
- **23.5.** The Manager, the Board of Managers or the shareholders general meeting can pay interim dividends upon observation of provisions related thereto".

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand one hundred twenty euro (EUR 1,120.-).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the French text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le premier octobre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en tant que mandataire de:

- Monsieur Alain NOULLET, employé privé, né à Berchem-Sainte-Agathe (B), le 2 novembre 1960, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, propriétaire de quarante (40) parts sociales, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 30 septembre 2013;
- Monsieur Clive GODFREY, avocat, né à Courtrai (B), le 8 août 1954, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, propriétaire de quarante (40) parts sociales, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 30 septembre 2013;
- Monsieur Jean-Pierre HIGUET, avocat, né à Couvin (B), le 23 novembre 1960, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, propriétaire de quarante (40) parts sociales, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 30 septembre 2013.



Lesquelles procurations après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec ce dernier à la formalité de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme ci-avant, sont les seuls associés de «High Wealth Investments International S.à r.l.», ayant son siège social au 55, avenue de la liberté L-1931 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 Juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1957 du 21 septembre 2010,

immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro B 154.687.

Les associées, représentées comme ci-avant, ont déclaré avoir parfaite connaissance des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de l'article 5 de la Société.
- 2.- Modification de l'article 23 de la Société.
- 3.- Divers.

Les associés, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution:

Les associés décident de modifier l'article 5.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit de la Société s'élève à cinquante mille euros (EUR 50.000) représenté par cent vingt (120) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Les parts sociales ainsi émises sont rattachées aux compartiments créés conformément à l'article 7 des présents statuts et les détenteurs de ces parts auront la qualité d'investisseurs au sens de l'article 7.5 en rapport aux compartiments et ce en fonction de la valeur des actifs de chaque compartiment ou en fonction d'une clé de répartition décidée par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, agissant dans l'intérêt de la Société».

Deuxième résolution:

Les associés décident de modifier l'article 23 (Répartition des Bénéfices) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

- « 23.1. Eu égard à la loi sur la titrisation, la société devra verser aux investisseurs, en ce compris les détenteurs de parts représentatives du capital social, tous les revenus, profits ou autres produits, déduction faite des frais y relatifs, liés aux actifs titrisés.
- **23.2.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.
- **23.3.** Si différents compartiments ont été créés par le conseil de gérance, la société déterminera à la fin de chaque année sociale un résultat pour chaque compartiment comme suit sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la société conformément à la loi sur les sociétés commerciales et la pratique comptable courante):
- Le résultat de chaque compartiment sera le solde entre tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus en quelque forme que ce soit relatifs à ce compartiment (y compris des plus-values, des bonis de liquidation, des distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et au fonctionnement de ce compartiment (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes);
- Tous revenus, profits ou autres produits et toutes dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la société pendant cet exercice non attribués à un compartiment en particulier, à l'exclusion des distributions et autres produits alloués par les compartiments aux parts représentatives du capital social et à l'exclusion des charges y afférentes, seront affectés aux différents compartiments en fonction de la valeur des actifs de chaque compartiment ou en fonction d'une clé de répartition décidée par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, agissant dans l'intérêt de la Société.
- **23.4.** Les associés approuveront ces comptes séparés par compartiment simultanément avec les comptes établis par la Société conformément à la loi sur les sociétés commerciales et l'article 21 des Statuts.
- **23.5.** Le gérant, le conseil de gérance ou l'assemblée générale des associés pourront verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives».

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cent vingt euros (1.120,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V.PIERRU, P.DECKER.



Enregistré à Luxembourg A.C., le 01/10/2013. Relation: LAC/2013/44459. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 12/11/2013.

Référence de publication: 2013157304/152.

(130192658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

IB Terra AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 33.542.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2013157320/10.

(130192841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

HT WD Objekt II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 92.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R.C.S. Luxembourg B 167.718.

Auszug aus dem Gesellschafterbeschluss vom 8. November 2013

Der alleinige Gesellschafter beschließt, Herrn Mario Warny, geboren am 22. September 1973 in St. Vith, Belgien, mit Berufsanschrift in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxemburg, zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft, mit Wirkung zum 8. November 2013, zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 8. November 2013.

Für HT WD Objekt II S.à r.l.

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013157315/16.

(130192950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

HT WD Objekt III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 63.200,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 171.463.

Auszug aus dem Gesellschafterbeschluss vom 8. November 2013

Der alleinige Gesellschafter beschließt, Herrn Mario Warny, geboren am 22. September 1973 in St. Vith, Belgien, mit Berufsanschrift in 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxemburg, zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft, mit Wirkung zum 8. November 2013, zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 8. November 2013.

Für HT WD Objekt III S.à r.l.

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013157316/16.

(130192958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Interflon Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3590 Dudelange, 17, place de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 123.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013157334/10.

(130193002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

High Wealth Investments International S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.687.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/11/2013.

Paul DECKER Le Notaire

Référence de publication: 2013157305/12.

(130192677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Jean Houart S.C., Société Civile.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg E 3.801.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale des Associés en date du 5 août 2013

- La démission de Madame Isabelle SCHUL de son mandat de Gérant de catégorie B est acceptée, avec effet au 5 août 2013.
- Monsieur Renaud LEONARD, né le 8 novembre 1979 à Bastogne en Belgique, employé privé, domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé en tant que nouveau Gérant de catégorie B, avec effet au 5 août 2013 et pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Isabelle SCHUL, démissionnaire.

Fait à Luxembourg, le 5 août 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour JEAN HOUART S.C.

Référence de publication: 2013157344/16.

(130192582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

International Branding et Marketing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 143.129.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 12 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013157335/10.

(130192967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Jolanda Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 148.378.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 12/11/2013.

Référence de publication: 2013157345/10.

(130192626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.



Dbor S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur. R.C.S. Luxembourg B 131.452.

_

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2013

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société à responsabilité limitée DBOR S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq (5) ans au siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2013. Pour DBOR S.à r.l. EUROPEAN NPL S.A. Liquidateur

Référence de publication: 2013157829/18.

(130193572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

DHCRE II HoldCo II S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 473.675,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal. R.C.S. Luxembourg B 113.167.

In the year two thousand and thirteen on the fifth day of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of "DHCRE II HoldCo II S.àr.I." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 9 th November 2005 by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 651 of 30 th March 2006.

The articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 26 April 2012, published in the Memorial under number 1574 on 22 nd June 2012.

The meeting was presided by Paul King, accountant, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer Jörn Hesse, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I) It appeared from an attendance list that all (a) eight hundred (800) Class A Shares, (b) forty (40) Class B Shares, (c) eight hundred (800) Class C1 Shares, (d) eight hundred (800) Class C2 Shares, (e) eight hundred (800) Class C3 Shares, (f) eight hundred (800) Class D Shares, (g) eight hundred (800) Class E Shares, (h) eight hundred (800) Class F1 Shares, (i) eight hundred (800) Class G Shares, (j) eight hundred (800) Class H Shares, (k) one (1) Class I Shares, (l) eight hundred (800) Class J Shares, (m) four hundred (400) Class K (CG) Shares, (n) four hundred (400) Class K (I) Shares, (o) five hundred (500) L (CG) Shares, (p) five hundred (500) L (I) Shares (q) five hundred (500) M (I) Shares, (s) five hundred (500) N (I) Shares, (s) five hundred (500) Category Z Shares (being a total of twelve thousand six hundred and forty one (12,641) Shares in issue in the Company) were duly represented at the present general meeting.

The attendance list, signed by the representant of the sole shareholder (the "Sole Shareholder") and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

- II) The Sole Shareholder, declared having had prior knowledge of the agenda so that the meeting may validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of the convening formalities.
 - III) The items on which resolutions are to be passed are as follows, all resolutions being passed as one sole resolution:

Agenda

(A) Increase of the issued share capital by an amount of one hundred fifty-seven thousand six hundred and fifty Euros (\leq 157,650) to four hundred seventy-three thousand six hundred and seventy five Euros (\leq 473,675) by the issue of six thousand three hundred and six (6,306) Class Z Shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (\leq 25) per share, for a total subscription price of one hundred fifty-seven thousand six hundred and fifty Euros (\leq 157,650) in the proportions set out hereafter:



Subscriber	Class Z
	Shares
DHCRE II HoldCo I S.àr.I	6,306
TOTAL	6,306

Subscription to the new shares by the Sole Shareholder and payment of the subscription price for the Class Z Shares by the subscriber in cash and consequential amendment of article 5 of the Articles (as included in the amended and restated articles)

(B) Amendment and restatement of the articles of association of the Company in order to inter alia reflect the resolution adopted pursuant to the above items of the agenda.

Thereafter, the general meeting of shareholders unanimously resolved as follows:

Sole resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital by one hundred fifty-seven thousand six hundred and fifty Euros (€157,650) to four hundred seventy-three thousand six hundred and seventy five Euros (€ 437,675) by the issue of six thousand three hundred and six (6,306) Class Z Shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25) per share, for a total subscription price of one hundred fifty-seven thousand six hundred and fifty Euros (€ 157,650) to the subscribers as set forth in the agenda, and the subscribers subscribed to the new shares so issued as set forth in the agenda and paid the subscription price for the Class Z Shares, by way of cash consisting of an amount of one hundred fifty-seven thousand six hundred and fifty Euros (€157,650).

The Class Z Shares have been fully paid up by payment in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of one hundred fifty-seven thousand six hundred and fifty Euros (€157,650) as was certified to the undersigned notary by a banking certificate.

The meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company as follows:

The meeting resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company as follows:

- **Art. 1. Name.** Between the initial subscribers and those who become holders of the Shares (parts sociales) thereafter, a limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name DHCRE II Holdco II S.àr.I (the "Company") is constituted and existing, governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.
- **Art. 2. Object, Purpose.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg. The Company may borrow in any form and provide security for its borrowings and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates including notes, certificates or other instruments convertible into Shares.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or security or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or its affiliates entities or any other entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly In all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period. The Company does not come to an end by the death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any Shareholder.

Art. 4. Registered office.

- 4.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation.
 - 4.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.
 - 4.3 The Company may have offices and branches in Luxembourg.

Art. 5. Share Capital.

- 5.1. The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of four hundred seventy-three thousand six hundred and seventy five Euros (€ 473,675) divided into,
 - eight hundred (800) Class A Shares,
 - forty (40) Class B Shares,
 - eight hundred (800) Class C1 Shares,
 - eight hundred (800) Class C2 Shares,



- eight hundred (800) Class C3 Shares,
- eight hundred (800) Class D Shares,
- eight hundred (800) Class E Shares,
- eight hundred (800) Class F1 Shares,
- eight hundred (800) Class G Shares,
- eight hundred (800) Class H Shares,
- one (1) Class I Share,
- eight hundred (800) Class J Shares,
- four hundred (400) Class K (CG) Shares,
- four hundred (400) Class K (I) Shares,
- five hundred (500) Class L (CG) Shares,
- five hundred (500) Class L (i) Shares,
- five hundred (500) Class M (CG) Shares,
- five hundred (500) Class M (i) Shares,
- five hundred (500) Class N (CG) Shares,
- five hundred (500) Class N (I) Shares, and
- seven thousand one hundred and six (7,106) Category Z Shares,
- 5.2 The share capital may be increased by the issue of new shares upon resolution by the shareholders meeting. The new shares may be issued in the form of share classes (which may be Simple Classes or Linked Classes).
- 5.3 Each Class of Shares (or as the case may be Linked Classes if so specified) shall be issued in connection with the acquisition or making by the Company of a specific investment directly or indirectly (each a "Specific Investment"). The subscription price paid to the Company upon the issuance of shares of a particular class (or Linked Classes) (including for the avoidance of doubt any share premium) (the "Subscription Price"), net of all costs payable by the Company in connection with such issuance including, but not limited to, capital duty, notarial fees and publication costs ("Issuance Costs"), shall be invested directly or indirectly in one and the same Specific Investment.
 - Class A relates to the Kings Hill Investment,
 - Class B relates to the Kista Investment,
 - Class C1 relates to the Via Cavour Investment,
 - Class C2 relates to the Via Lamarrmora (Brescia) Investment,
 - Class C3 relates to the Via San Lazarro Investment,
 - Class D relates to the Howick Place Investment.
 - Class E relates to the Blythe Valley Investment,
 - Class F1 and Class N (CG) and Class N (I) (being Linked Classes) relates to the Golf Parc Toulouse Investment,
 - Class G relates to the Aranco Investment,
 - Class H relates to the Via Imbonati Investment,
 - Class I relates to the Salisbury Investment,
 - Class J relates to the Udine Investment,
 - Class K (CG) and Class K (I) (being Linked Classes) relate to the Spanish Retail Portfolio Investment,
 - Class L (CG) and Class L (I) (being Linked Classes) relate to the Volvo Investment,
 - Class M (CG) and Class M (I) (being Linked Classes) relate to the Prado Investment and
 - Category Z is not related to a Specific Investment, each with a nominal value of twenty five Euros (€ 25).
- 5.4 In relation to each Specific Investment, the Board of Managers will, in the internal accounts of the Company, establish a separate compartment of assets and liabilities of the Company in the following manner:
- 5.4.1 the Subscription Price of the relevant class of shares (or Linked classes) and the proceeds of any shareholder loans, certificates debt or other instruments convertible or not which may from time to time be granted to, or issued by, the Company by or to its shareholder(s) ("Instruments") in connection with the relevant Specific Investment, as well as assets acquired with such funds contributed to or borrowed by the Company, in each case shall be applied in the internal books of the Company to the compartment established for such Specific Investment;
- 5.4.2 any income or proceeds earned by the Company on, or any asset derived from, the assets allocated to a compartment shall be allocated to that compartment;
- 5.4.3 any liability, costs and expenses (including provisions) relating to assets allocated to a compartment or to any action taken in connection with a compartment or an asset of a particular compartment or in connection with the issuance of shares or other instruments of the particular class (such as Issuance Costs) as well as all administration expenses, tax liabilities and other costs and expenses of the Company attributable to the relevant Specific Investment or the operation or administration of that compartment shall be allocated to that compartment;



- 5.4.4 in the case where any liability or expense of the Company cannot be considered as being attributable solely to a particular compartment, such liability or expense shall be allocated between all the existing compartments on the basis of the Allocation Key of each compartment or pro rata to the relevant compartments to which the liability or expense relates:
- 5.4.5 any distributions or payments (including payments of the price payable by the Company for shares of the relevant class repurchased by it) made to shareholders in respect of a compartment shall reduce the net assets of that compartment.
- 5.4.6 the net assets of each compartment ("Net Assets") will be equal to the sum of the value of the Specific Investment of that compartment and all other assets attributable to that compartment in accordance with these articles less all the liabilities, costs and expenses allocated to that compartment in accordance with these Articles.
- 5.4.7. In case of Linked Classes the Board may decide (but shall not be obliged) to within the relevant compartment establish internal accounts per relevant class of the Linked Classes on the basis of the economic entitlements of the Linked Classes respectively and apply the above provisions mutatis mutandis. 5.5 Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Cancellation of entire Class of Shares and Reduction of share capital.

- 6.1 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Class of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in the relevant Class by approval at the General Meeting of shareholders resolving at the quorum and majorities provided for the amendment of the Articles.
- 6.2 In case of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more Class of Shares, the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value per Share (as calculated in accordance with Article 6.4) for each Share of the relevant Class held by them and cancelled (and in the case of Linked Classes, the Linked Class Cancellation Value per Share for the repurchased Linked Class).
- 6.3 The Board of Managers shall, in case of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares, calculate the Class Available Amount for the repurchased Class (and in the case of Linked Classes, the Linked Class Available Amount for the repurchased Linked Class) (always subject to the amount of available profits, premium and reserves of the Company) on the basis of the interim accounts of the Company and interim internal accounts relating to the relevant Class which shall be prepared on the basis set out in Article 5, each time not older than 8 days (together, the "Interim Accounts").
- 6.4 The "Cancellation Value per Share" shall be calculated by dividing the Class Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled and the "Linked Class Cancellation Value per Share" shall be calculated by dividing the Linked Class Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
- 6.5 The "Class Cancellation Amount" and the "Linked Class Cancellation Amount" shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the General Meeting on the basis of the Interim Accounts (and in the case of a Linked Class, on the basis the Entitlement of that Class).
- 6.6 Subject always to the amount of available net profits, reserves and premium of the Company, the Class Cancellation Amount for the Class of Shares to be repurchased and cancelled shall be the Class Available Amount (and in case of a Linked Class, the Linked Class Cancellation Amount for the Linked Class of Shares to be repurchased and cancelled shall be the Linked Class Available Amount) unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Class Cancellation Amount (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) shall never be higher than the Class Available Amount (respectively the Linked Class Available Amount) and provided further that the Class Cancellation Amount (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) shall never be greater than the amount of available net profits, reserves and premium of the Company.
- 6.7 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value per Share (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) will become due and payable by the Company.

Art. 7. Board of Managers.

- 7.1 The Company is managed as determined by the Board of Managers appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set out hereafter. The Managers need not be Shareholders. The Board of Managers shall comprise (other than in case of a vacancy for reasons of resignation, revocation or otherwise) of the number of members determined by the General Meeting of Shareholders by a resolution of Shareholders and duly recorded in the minutes of such Meeting.
- 7.2 The Board Members are appointed and removed from office by the General Meeting of Shareholders resolving at the simple majority of the issued share capital pursuant to Article 13, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.



7.3 Any decision as to the payment of director's fees to Board Members, entering into employment or like agreements with Board Members or amendments thereto shall be subject to the decision of the General Meeting of Shareholders resolving at the simple majority of the issued share capital pursuant to Article 13.

Art. 8. Board Proceedings.

- 8.1 The Board of Managers may elect a chairman among its members.
- 8.2 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented at a meeting.
- 8.3 Meetings of the Board of Managers shall be called by or on behalf of anyone of the Managers with at least two (2) days prior notice, unless corporate affairs require a shorter notice period or for urgency (down to two (2) hours) in writing, fax, email or otherwise as practical. The convening notice may be waived by the unanimous consent given in writing or by fax or email by all Managers. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers. Managers
- 8.4 Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call or by other similar means of communication.
- 8.5 Decisions of the Board of Managers shall be taken by the favourable votes of the majority of the Board Members present or represented at the relevant meeting.
- 8.6 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by any one Board Member. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any one Board Member or as resolved by the Board.
- 8.7 The Board may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any Manager.

Art. 9. Board Powers, Binding Signatures.

- 9.1 The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting or the prior authorisation of the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board of Managers has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or the prior authorisation of the General Meeting or as may be provided herein.
- 9.2 The Company will be bound by the single signature of any one Board Member or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers.
- Art. 10. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Manager or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 11. Manager and Officer Indemnification.

- 11.1 Subject to the exceptions and limitations in Article 11.3 below every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved in as a party or otherwise by virtue of him being or having been a Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof.
- 11.2 The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.
- 11.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office or in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers. No indemnification will be provided in defending proceedings (criminal) in which that Manager or officer is convicted of an offence.
- 11.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained



herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

- 11.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the relevant current or future officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article 11.
- **Art. 12. Transfer of Shares.** The Shares are freely transferable among the Shareholders. Any Transfers of Shares to Persons other than the Shareholders (the "non-Shareholders") shall always be subject to the approval of Shareholders holding at least 75% (three-quarters) of the share capital (of whatever class) of the Company, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles of Incorporation. Any inscription of a Transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles of Incorporation.

Art. 13. Shareholder Decisions.

- 13.1 Shareholders' decisions are taken by the General Meeting of Shareholders. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company. All Shares in issue (regardless of Class or Category) shall vote as a single class.
- 13.2 Each Shareholder may take part in General Meetings or written resolutions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares (of whatever class or category) he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.
- 13.3 Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail or courier to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least five (5) days prior to the date of the Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the Meeting may be validly held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least five (5) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as set out herein for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.
- 13.4 (i) Except as otherwise provided herein, decisions of the General Meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital; (ii) however, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation must be taken by (x) a majority of the Shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital; and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.
- 13.5 In case and for as long as the Company has more than 25 Shareholders, an annual General Meeting shall be held on 30th May at 12:00 am of each year. If such day is not a business day in Luxembourg, the Meeting shall be held on the immediately following business day.
- **Art. 14.Accounting Year.** The accounting year of the Company begins on 1 st January of each year and ends on 31 st December of the same year.

Art. 15. Annual Accounts, Auditor.

- 15.1 Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.
- 15.2 The operations of the Company shall, if the Company has more than 25 Shareholders be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the General Meeting of Shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the General Meeting of Shareholders with or without cause.

Art. 16. Dividends.

- 16.1 Out of the total net profits of the Company five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. In case of a reduction of share capital, the legal reserve (to the extent it is at least equal to 10% of the issued share capital) may be decreased accordingly. The remainder of the total net profits of the Company may be distributed in accordance with (or allocated to the reserves of the Company) the following provisions of this Article 16.
- 16.2 The Shareholders may decide to pay interim dividends on one or more of more Classes of Shares on the basis of Interim Accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the total amount to be distributed may not exceed net profits realised by the Company since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves (including available premium) but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law and previous distributions (regardless of the Investment Net Income of a Class).



- 16.3 The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions below. The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.
- 16.4 Distribution to a Class shall only be made out of the Investment Net Income of the relevant Class subject to the above and in the case of Linked Classes, as per the Entitlements of the relevant Linked Class.

Art. 17. Dissolution, Liquidation.

- 17.1 In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.
- 17.2 Upon liquidation of the Company the liquidation proceeds of each Class shall be the amount to which the Class is entitled as per the relevant Specific Investment (and in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes). Each Class of Shares shall be entitled to proceeds of liquidation determined as follows in relation to the relevant Specific Investment to which the Class relates (subject in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes):
- 17.2.1 First all debts and liabilities of the Company (regardless of Specific Investment) shall be paid. Such debts or liabilities shall be attributed to the Class of Shares to which they specifically belong (i.e. because they relate to the relevant Specific Investment for that Class) or, if that is not possible, distributed rateably among all Class of Shares in application of the Allocation Key.
- 17.2.2 Thereafter the relevant amount of liabilities for each Class of Shares shown in the separate category for the Specific Investment to which they relate shall be set against the assets attributable to the relevant Class including in particular the Specific Investment of that Class and any reserve funds attributable to such Class. Assets not attributable to a specific Class shall be divided in application of the Allocation Key to all Classes of shares.
- 17.2.3 To the extent that the amount so calculated for any Class shall be negative, such Class shall not be entitled to any liquidation proceeds. The relevant negative amount shall be allocated in application of the Allocation Key among all Classes of Shares which have a positive amount up such positive amount. Any surplus remaining within a specific Class of Shares (the "Class Surplus") shall be distributed to the relevant holders of such Class of Shares (subject in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes).
- **Art. 18. Sole Shareholder.** If, and as long as one Shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10 th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.
- **Art. 19. Definitions.** Allocation Key Shall be the allocation key and criteria determined by the Board of Managers acting reasonably, on the basis of the existing and estimated investment amounts (if any) by the direct or indirect shareholder of the Company and reviewed and / or revised if deemed fit by the Board on an annual basis.

Aranco Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DHCRE II Netherlands B.V. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Articles means the articles of incorporation of the Company from time to time.

Blythe Valley Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Blythe Valley S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Board or Board of Managers means the board of managers (conseil de gérance) of the Company from time to time.

Capital Gains means capital gains in the context of capital gains of UK resident individuals under Taxation of Chargeable Gains Act 1992.

Category Z means the category Z of Shares.

CG Portion means within a Specific Investment the shares referred to as "CG" shares in the relevant subsidiary as well as convertible preferred equity certificates or like instruments convertible into such CG shares or being entitled only to Capital Gains.

Class means a Class of Shares or Class of Securities issued by the Company with respect to a Specific Investment.

Class Available Amount means the total amount of net profits, available reserves and premium of the Company (including carried forward profits) relating to the Specific Investment to which the relevant Class of Shares belongs (i) plus the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares repurchased (and if any the amount equal to the decrease of the legal reserve relating to the reduction of share capital in relation to such Class) but (ii) less any Investment Losses of that Class (including carried forward losses) and (Hi) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Class K (CG) Entitlement means the entitlement of the Class K (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.



Class K (I) Entitlement means the entitlement of the Class K(I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.

Class L (CG) Entitlement means the entitlement of the Class L (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.

Class L (I) Entitlement means the entitlement of the Class L (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.

Class M (CG) Entitlement means the entitlement of the Class M (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.

Class M (I) Entitlement means the entitlement of the Class M (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.

Class N (CG) Entitlement means the entitlement of the Class N (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation with the CG Portion of the relevant Specific Investment and excluding for the avoidance of doubt income from any other source.

Class N (I) Entitlement means the entitlement of the Class N (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.

Class K Shares means the Class K (CG) Shares and the Class K (I) Shares.

Class L Shares means the Class L (CG) Shares and the Class L (I) Shares.

Class M Shares means the Class M (CG) Shares and the Class M (I) Shares.

Class N Shares means the Class N (CG) Shares and the Class N (I) Shares.

Entitlements means the respective economic entitlements of the classes composing the relevant Linked Classes, and in the case of (i) the Linked Classes K, the Class K (CG) Entitlement and the Class K (I) Entitlement respectively and of (ii) the Linked Classes L, the Class L (CG) Entitlement and the Class L (I) Entitlement respectively (iii) the Linked Classes M, the Class M (CG) Entitlement and the Class M (I) Entitlement respectively and (iv) the Linked Classes N, the Class N (CG) Entitlement and the Class N (I) Entitlement respectively

Golf Parc Toulouse Investment means the Golf Parc Toulouse Investment (as defined in the articles of association of DH French Light Industrial S.a r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class F1 and Class N shares of DH French Light Industrial S.a r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Howick Place Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Howick Place S.a r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Investment Losses means any losses (including carry forward losses relating to the relevant Specific Investment) and any costs, charges or expenses related to the relevant Specific Investment (including repayment by the Company of any debt incurred to manage the respective Specific Investment), and an amount corresponding to the pro rata portion (calculated of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) and the Company's non recoverable losses.

Investment Net Income means any income derived from the Investment relating to a Class of Shares being the net return of any total or partial disposal of the relevant Specific Investment (disposal meaning transfers and contributions of any kind) as well as any dividends or other distributions, interest, yield, repayment of principal or other income or return deriving from the relevant Investment and assets and reserve funds received by or attributable to the Company in respect of the issue of the relevant Class of Shares such as the share premium or any amounts of profit (related to the relevant Investment) carried forward while deducting any costs, charges or expenses related to the relevant Investment (including repayment by the Company of any debt incurred to manage the respective Specific Investment), and an amount corresponding to the pro rata portion (calculated of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) and the Company's non recoverable losses.

Kings Hill means the investment by way of shares,

Investment loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Kent S.a r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Kista Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Kista S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).



Linked Class Available Amount means the total amount of net profits, available reserves and premium of the Company (including carried forward profits) relating to the Specific Investment to which the relevant Class of Shares belongs (i) plus the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares repurchased (and if any the amount equal to the decrease of the legal reserve relating to the reduction of share capital in relation to such Class) but (ii) less any Investment Losses of that Class (including carried forward losses) and (iii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, subject however the Entitlement of the relevant Linked Class and determined on the basis thereof.

Linked Classes means two or more Classes of Shares which relate to the same Specific Investment and are of the same compartment but have different economic entitlements (i.e. the relevant Entitlement) with respect to such Specific Investment and "Linked Class" means any thereof.

Linked Classes K means the Class K (CG) and Class K (I).

Linked Classes L means the Class L (CG) and Class L (I).

Linked Classes M means the Class M (CG) and Class M (I).

Linked Classes N means the Class N (CG) and Class N (I).

Managers means the members of the Board (gérant) from time to time.

Prado Investment means the Prado Investment (as defined in the articles of association of DH French Light Industrial S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class M shares of DH French Light Industrial S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Salisbury Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Salisbury S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Shareholders means the holders of Shares in the Company.

Shares means the shares (parts sociales) of the Company.

Simple Class means a single class which alone relates to a Specific Investment.

Spanish Retail Portfolio Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DHCRE II Netherlands II BV. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Specific Investment has the meaning set out under Article 5.3.

Via Cavour Investment means the Cavour Investment (as defined in the articles of association of DH Residencia S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class B shares of DH Residencia S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Via Imbonati Investment means the Via Imbonati Investment (as defined in the articles of association of DH Commerciale S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class A shares of DH Commerciale S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Via Lamarrmora (Brescia) Investment means the Brescia Investment (as defined in the articles of association of DH Residencia S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class A shares of DH Residencia S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Via San Lazarro Investment means the Padua Investment (as defined in the articles of association of DH Residencia S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class C shares of DH Residencia S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Volvo Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in Gothenburg VG AB (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Udine Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Udine S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Art. 20. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation."

Nothing further being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately three thousand euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day abovementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.



Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le cinq novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de «DHCRE II HoldCo II S.àr.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée en date du 9 novembre 2005 suivant acte reçu de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 651 du 30 mars 2006.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 26 avril 2012 suivant acte reçu de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial sous le numéro 1574 du 22 juin 2012.

L'assemblée a été présidée par Paul King, comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire et scrutateur Jörn Hesse, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

- I) II ressort d'une liste de présence que toutes les (a) huit cent (800) Parts Sociales de Classe A, (b) quarante (40) parts sociales de Classe B, (c) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C1, (d) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C2, (e) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C3, (f) huit cent (800) Parts Sociales de Classe D, (g) huit cent (800) Parts Sociales de Classe G, (j) huit cent (800) Parts Sociales de Classe G, (j) huit cent (800) Parts Sociales de Classe G, (j) huit cent (800) Parts Sociales de Classe H, (k) une (1) Part Sociale de Classe I, (l) huit cent (800) Parts Sociales de Classe J, (m) quatre cent (400) Parts Sociales de Classe K (I), (o) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe L (CG), (p) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe L (I) (q) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe M (CG), (r) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe N (CG), (t) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe N (I) et (u) huit cent (800) Parts Sociales de Catégorie Z (représentant un total de douze mille six cent quarante et un (12,641) Parts Sociales émises dans la Société) étaient dûment représentées à la présente assemblée générale.
- I) La liste de présence, signée par les mandataires de l'associé unique et les par membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II) L'associé unique a déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour, de sorte qu'aucune obligation de justification de l'accomplissement des formalités de convocation ne soit nécessaire.
- III) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants, toutes les résolutions étant prises comme une seule résolution:

Ordre du jour

(A) Augmentation du capital social émis d'un montant de cent cinquante-sept mille six cent cinquante Euros (€ 157.650) à quatre cent soixante-treize mille six cent soixante-quinze Euros (€ 473.675) par l'émission de six mille trois cent six (6,306) Parts Sociales de Classe Z d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune, comme indiqué ci-dessous:

Souscripteur

30dscriptedi	i ai ts
	Sociales
	de Classe
	Z
DHCRE II HoldCo I S.à r.l.	6,306
TOTAL	6,306

Souscription des nouvelles parts par l'Associé Unique et paiement du prix de souscription pour les Parts Sociales de Classe Z par le souscripteur en espèces, et modification conséquente de l'article 5 des Statuts (comprise dans les statuts tel que modifiés et refondus);

(B) Modification et refonte des Statuts afin de refléter inter alia la résolution adoptée conformément aux points susmentionnés de l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale des associés a pris à l'unanimité la décision suivante:

Unique résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis d'un montant de cent cinquante-sept mille six cent cinquante Euros (€ 157.650) à quatre cent soixante-treize mille six cent soixante-quinze Euros (€ 437.675) par l'émission de six mille trois cent six (6,306) Parts Sociales de Classe Z d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune, et un prix de souscription total de cent cinquante-sept mille six cent cinquante Euros (€ 157.650) au souscripteur indiqué dans l'ordre du jour et le souscripteur a souscrit aux nouvelles Parts Sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans l'ordre du jour et a payé le prix de souscription par les Parts Sociales de Classe Z par voie d'un apport en espèces consistant en un montant de cent cinquante-sept mille six cent cinquante Euros (€157.650).



Les Parts Sociales de Classe Z ont été intégralement libérés par un apport en numéraire de sorte que la société a désormais à sa disposition la somme de EUR 157.650 (cent cinquante-sept mille six cent cinquante Euros) ainsi que la preuve en a été rapportée au notaire soussigné qui le reconnaît.

L'assemblée a décidé de modifier et refondre les statuts de la Société afin qu'ils aient la teneur suivante:

Art. 1 er . **Dénomination.** Il est créé et existe par la suite entre les souscripteurs initiaux et tous ceux qui deviendront détenteurs de Parts Sociales une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DHCRE II Holdco II S.à r.l. (la "Société") qui est régie par les présents Statuts et la loi applicable.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement, d'actions, obligations, reconnaissances de dettes, titres de créance, des certificats préférentiels et tout autre titre de tout type et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société pourra également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et poursuivre ses activités à travers des succursales établies à Luxembourg.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procurer des garanties concernant ses emprunts et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations et de titres de créances ainsi que d'autres titres ou certificats, y inclus des obligations, certificats ou autres instruments convertibles en Parts Sociales.

De manière générale, elle pourra prêter assistance (que ce soit par le biais de prêts, d'avances, de garanties, de sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou ses entités affiliées ou toute autre entité que la Société juge appropriée. Elle pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Finalement, la Société pourra réaliser toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autre qui sont en relation directe ou indirecte avec tous les domaines afin de faciliter la réalisation de son objet social.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la faillite ou l'Insolvabilité de l'un de ses Associés.

Art. 4. Siège social.

- 4.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.
 - 4.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du Conseil de Gérance.
 - 4.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Luxembourg.

Art. 5. Capital Social.

- 5.1. La société a un capital social émis et souscrit entièrement libéré de quatre cent soixante-treize mille six cent soixante-quinze Euro (€ 473.675) divisé en,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe A,
 - quarante (40) Parts Sociales de Classe B,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe C1,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe C2,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe C3,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe D,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe E,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe F1,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe G,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe H,
 - une (1) Part Sociale de Classe I,
 - huit cents (800) Parts Sociales de Classe J,
 - quatre cents (400) Parts Sociales de Classe K (CG),
 - quatre cents (400) Parts Sociales de Classe K (I),
 - cinq cents (500) Parts Sociales de Classe L (CG),
 - cinq cents (500) Parts Sociales de Classe L (I),
 - cinq cents (500) Parts Sociales de Classe M (CG),
 - cinq cents (500) Parts Sociales de Classe M (I),
 - cinq cents (500) Parts Sociales de Classe N (CG),



- cinq cents (500) Parts Sociales de Classe N (I),et
- sept mille cent six (7,106) Parts Sociales de Catégorie Z,

Ayant une valeur nominative de vingt-cinq euros (€ 25.-) chacune.

- 5.2 Le capital social pourra être augmenté par l'émission de nouvelles parts sociales par une résolution prise par l'assemblée des associés. Les nouvelles parts sociales pourront être émises en la forme de classes de parts sociales (lesquelles peuvent être des Classes Simples ou des Classes Liées).
- 5.3. Chaque Classe de Parts Sociales (ou le cas échéant, des Classes Liées s'il en est spécifié ainsi) doit être émise en relation avec l'acquisition ou la réalisation par la Société d'un investissement spécifique directement ou indirectement (chacun étant un "Investissement Spécifique"). Le prix de souscription reçu par la Société suite à l'émission de parts sociales d'une classe particulière (ou Classes Liées) (y compris et afin d'éviter tout doute, toute prime d'émission) (le "Prix de Souscription"), déduction faite de toutes dépenses dues par la Société en rapport avec l'émission y compris, mais sans limitation au(x), droit d'apport, frais de notaire et dépenses de publicité (les "Coûts d'Emission"), sera investi directement ou indirectement dans un Investissement Spécifique unique.
 - La Classe A se rapporte à l'Investissement Kings Hill
 - La Classe B se rapporte à l'Investissement Kista
 - La Classe C1 se rapporte à l'Investissement Via Cavour
 - La Classe C2 se rapporte à l'Investissement Via Lamarrmora (Brescia)
 - La Classe C3 se rapporte à l'Investissement Via San Lazarro
 - La Classe D se rapporte à l'Investissement Howick Place
 - La Classe E se rapporte à l'Investissement Blythe Valley
- La Classe F1, la Classe N (CG) et la Classe N (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Golf Parc Toulouse
 - La Classe G se rapporte à l'Investissement Aranco
 - La Classe H se rapporte à l'Investissement Via Imbonati
 - La Classe I se rapporte à l'Investissement Salisbury
 - La Classe | se rapporte à l'Investissement Udine
 - La Classe K (CG) et la Classe K (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Spanish Retail Portfolio,
 - La Classe L (CG) et la Classe L (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Volvo et
- La Classe M (CG) et la Classe M (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Prado et- La Catégorie Z ne se rapporte pas à un Investissement Spécifique."
- 5.4. Le Conseil de Gérance de la Société devra établir dans les comptes internes de la Société pour chaque Investissement Spécifique un compartiment séparé contenant les avoirs et les dettes de la Société de la manière suivante:
- 5.4.1 le Prix de Souscription de la classe de parts sociales concernée (ou Classes Liées) ainsi que les fonds reçus en vertu de prêts d'associés, certificats de dette ou autres instruments, convertibles ou non, octroyés, ou émis par, de temps à autre à la Société par, ou à, ses associés (les "Instruments") en relation avec l'Investissement Spécifique concerné, ainsi que les avoirs acquis grâce aux fonds ainsi apportés à ou empruntés par la Société, seront, dans tous les cas, affectés dans les comptes internes de la Société au compartiment établi pour cet Investissement Spécifique;
- 5.4.2 tout revenu ou bénéfice récolté par la Société en relation avec ou dérivé des avoirs faisant partie d'un compartiment seront affectés à ce compartiment;
- 5.4.3 toute dette, tous coûts et toutes dépenses (y compris des provisions) relatifs à des avoirs affectés à un compartiment ou à une action prise en relation avec un compartiment ou à un avoir d'un compartiment particulier ou en relation avec l'émission de parts sociales ou autres investissements d'une classe particulière (par exemple les Coûts d'Emission) ainsi que toutes les dépenses administratives, dettes fiscales et autres coûts et dépenses de la Société attribuables à un Investissement Spécifique ou à l'opération ou l'administration de ce compartiment seront affectés à ce compartiment;
- 5.4.4 au cas où une dette ou dépense de la Société ne pourrait être considérée comme uniquement attribuable à un compartiment particulier, cette dette ou dépense sera affectée à tous les compartiments existants sur la base du Clé d'Allocation de chaque compartiment ou au pro rata des compartiments concernés auxquels la dette ou la dépense se rapporte;
- 5.4.5 toutes distributions ou paiements (y compris les paiements du prix de rachat dus par la Société en cas de rachat par la Société des parts sociales d'une classe particulière) faits aux associés en relation avec un compartiment seront portés en déduction des avoirs nets de ce compartiment.
- 5.4.6 les avoirs nets de chaque compartiment ("Avoirs Nets") seront égaux à la somme de la valeur de l'Investissement Spécifique du compartiment respectif et de tous les autres avoirs attribuables à ce compartiment conformément aux présents statuts moins toutes les dettes, coûts, et dépenses affectés à ce compartiment conformément aux présents Statuts.



- 5.4.7 Dans le cas de Classes Liées, le Conseil peut décider (mais n'est pas obligé), dans les limites du compartiment concerné, d'établir des comptes internes par classe de Classes Liées concernée sur base des droits économiques des Classes Liées respectives, et d'appliquer les dispositions qui précèdent mutatis mutandis.
 - 5.5 Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

Art. 6. Annulation d'une Classe entière de Parts Sociales et Réduction du capital social.

- 6.1 Le capital social de la Société pourra être réduit par annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Classes entières de Parts Sociales en rachetant et annulant toutes les Parts Sociales émises dans la Classe concernée sur accord de l'Assemblée Générale des associés décidant avec le quorum et la majorité requis pour la modification de ces Statuts.
- 6.2 En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales, les détenteurs de Classes de Parts Sociales rachetées et annulées reçoivent de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que calculée en vertu de l'Article 6.4) pour chacune des Parts Sociales de la Classe concernée qu'ils détiennent et qui a été annulée (et dans le cas de Classes Liées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale de la Classe Liée pour la Classe Liée rachetée).
- 6.3 Le Conseil de Gérance doit calculer, en cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation de Classes de Parts Sociales, le Montant Disponible de Classe pour la Classe rachetée (et dans le cas de Classes Liées, le Montant Disponible de la Classe Liée pour la Classe Liée rachetée) (toujours assujetti au montant des profits disponibles, prime et réserves de le Société) sur base des comptes intérimaires de la Société et des comptes intérimaires en rapport avec la Classe concernée qui sera préparé sur la base prévue à l'Article 5, à chaque fois ne datant pas plus de 8 jours (ensemble les «Comptes Intérimaires»).
- 6.4 La «Valeur d'Annulation par Part Sociale» doit être calculée en divisant la Valeur d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée et la «Valeur d'Annulation par Part Sociale de la Classe Liée» sera calculée en divisant le Montant d'Annulation de la Classe Liée par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.
- 6.5 Le «Montant d'Annulation de Classe» et le «Montant d'Annulation de la Classe Liée» sont un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires (et dans le cas de Classes Liées, sur la base des Droits de cette Classe).
- 6.6 Toujours sous réserve du montant des profits nets disponibles, réserves et primes de la Société, le Montant d'Annulation de Classe concernant la Classe des Parts Sociales devant être rachetée et annulée est le Montant Disponible de la Classe (et dans le cas d'une Classe Liée, le Montant d'Annulation de la Classe Liée pour la Classe de Parts Sociales Liée devant être rachetée et annulée sera le Montant Disponible de la Classe Liée) sauf décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés dans la manière prévue pour la modification de ces Statuts, étant entendu toutefois que le Montant d'Annulation de Classe (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de la Classe Liée) ne doit jamais être supérieur au Montant Disponible de Classe (respectivement le Montant Disponible de la Classe Liée) ne doit jamais être supérieur au montant d'Annulation de Classe (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de la Classe Liée) ne doit jamais être supérieur au montant des profits nets disponibles, réserves et primes de la Société.
- 6.7 A la suite du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de la Classe Liée) sera exigible et payable par la Société.

Art. 7. Conseil de Gérance.

- 7.1 La Société est gérée par le Conseil de Gérance nommé en tant qu'un organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions reprises ci-après. Les Gérants ne doivent pas nécessairement être Associés. Le Conseil de Gérance comprend (sauf en cas de vacance suite à une démission, révocation ou autrement) le nombre de membres déterminé par l'Assemblée Générale des Associés par une résolution des Associés dûment actée dans le procèsverbal de cette Assemblée.
- 7.2 Les Membres du Conseil sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité simple du capital social émis conformément à l'Article 13 qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats. Si aucune durée n'est prévue, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants pourront être réélus mais pourront aussi être révoqués avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment.
- 7.3. Toute décision relative au paiement de jetons de présence ou émoluments de gérant, ou la conclusion ou modification de contrat d'emploi ou contrat semblable avec un Membre du Conseil de Gérance doit être prise par l'Assemblée Générale à la majorité simple du capital social conformément à l'Article 13.

Art. 8. Procédures au sein du Conseil.

- 8.1 Le Conseil de Gérance nommera un président parmi ses membres.
- 8.2 Le Conseil de Gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des Gérants sont présents ou représentés à une réunion.
- 8.3 Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par un Membre du Conseil moyennant avis de convocation donné au moins deux (2) jours avant l'assemblée, à moins que les affaires de la Société ne requièrent un préavis plus court ou en cas d'urgence (au moins de deux (2) heures) par écrit, fax, email ou autre. Il pourra être renoncé à la nécessité de



convoquer une assemblée par un accord unanime de tous les Gérants donné par écrit ou par fax ou email. Des avis de convocation séparés ne seront pas nécessaires pour les réunions du Conseil de Gérance tenues aux dates et lieux déterminés selon un programme adopté antérieurement par résolution du Conseil de Gérance.

- 8.4 Tout Gérant pourra participer à n'importe quelle réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par moyens de communication similaires.
- 8.5 Les décisions du Conseil de Gérance sont prises moyennant vote favorable de la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion concernée.
- 8.6 Le procès-verbal des réunions du Conseil de Gérance devra être signé par l'un des Gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui devront être produits dans des procédures judiciaires ou à toute autre fin devront être signés par l'un des Gérants ou tel que décidé par le Conseil de Gérance.
- 8.7 Le Conseil peut, unanimement, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents par la voie circulaire lorsqu'il exprime son accord par écrit, par câble, facsimile ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble formera le document écrit dûment exécuté faisant preuve de la résolution. Les résolutions du conseil, incluant les résolutions par écrit peuvent être certifié ou un extrait peut en être émis sous seing privé d'un des Gérants.

Art. 9. Pouvoirs du Conseil, Signatures engageant la Société.

- 9.1. Le Conseil de Gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans les limites de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale ou autorisation accordée préalablement par l'Assemblée Générale seront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir pour le compte de la Société dans toutes les circonstances et de faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale ou l'autorisation accordée préalablement par l'Assemblée Générale ou tel que cela pourra être prévu par les présents Statuts.
- 9.2 La Société sera engagée par la signature d'un Membre du Conseil ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute personne ou des personnes auxquelles ce pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance.
- Art. 10. Conflits. Aucun contrat ou transaction entre la Société et toute autre société ou entité ne sera affectée ou viciée par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans ou est administrateur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou entité. Tout Gérant ou fondé de pouvoir de la Société agissant en qualité d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé de toute société ou entité avec laquelle la Société a conclu un contrat ou est autrement en relation d'affaires ne sera, pour la seule raison de cette affiliation avec cette société ou entité, empêchée de prendre part et de voter ou agir de toute manière en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

Art. 11. Indemnités des Gérants et des Fondés de Pouvoir.

- 11.1 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'Article 11.3 ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un Gérant ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire qui le rend insolvable en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été Gérant ou fondé de pouvoir. Il sera également indemnisé pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus.
- 11.2 Les termes "prétention", "action", "poursuite" ou "procédure judiciaire" s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes "responsabilité" et "dépenses" incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants.
- 11.3 Aucune indemnisation ne sera due à un Gérant ou à un fondé de pouvoir en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction ou en cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance. Aucune indemnisation ne sera due en procédure judiciaire de défense (criminelle) dans lequel ce Gérant ou Fondé de Pouvoir est déclaré coupable d'un acte délictueux.
- 11.4 Le droit d'être indemnisé tel que prévu par le présent article appartient à chaque Gérant et n'affectera pas tout autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce compris les Gérants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.
- 11.5 Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement pertinent par ou



pour compte du présent ou futur et fondé de pouvoir ou le Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément à l'Article 11.

Art. 12. Transfert de Parts Sociales. Les Parts Sociales seront librement transférables entre les Associés. Tout Transfert de Parts Sociales aux Personnes autres que les Associés (les "non-Associés") seront toujours sujets à l'approbation des Associés détenant au moins 75% (trois-quarts) du capital social (de toute classe) de la Société, et ne seront effectifs et reconnus par la Société que s'ils sont réalisés conformément aux dispositions prévues dans ces Statuts. Un Transfert de Parts Sociales ne pourra être inscrit que s'il a été réalisé conformément aux dispositions prévues par les présents Statuts.

Art. 13. Décisions des Associés.

13.1 Les décisions des Associés seront prises par l'Assemblée Générale des Associés. Toutefois, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire aussi longtemps que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq et dans un tel cas, les décisions des Associés peuvent valablement être prises par écrit.

Toute assemblée des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute décision valablement prise par écrit (le cas échéant) représentera l'Assemblée Générale des Associés en tant qu'organe de la Société. Toutes les Parts Sociales émises (indépendamment de la Classe ou la Catégorie) votent comme une classe unique.

- 13.2 Chaque Associé pourra prendre part aux Assemblées Générales ou aux décisions écrites. Chaque Associé aura un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales (de toute classe ou catégorie) qu'il détient et pourra valablement agir aux assemblées des Associés par l'intermédiaire d'un mandataire.
- 13.3 Les Assemblées seront convoquées moyennant un avis de convocation adressé par lettre recommandée ou courrier aux Associés à leur adresse apparaissant dans le registre des Associés détenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date de l'Assemblée. Si l'entièreté du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'Assemblée pourra valablement se tenir sans avis de convocation. Dans le cas des décisions prises par écrit, le texte de ces décisions sera envoyé aux Associés à leur adresse mentionnée dans le registre des Associés détenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date effective proposée pour ces résolutions. Ces résolutions deviendront effectives moyennant l'accord de la majorité tel que prévu dans ces Statuts pour les décisions collectives (ou en respectant les conditions de majorité à la date prévue dans les présents Statuts). Les décisions écrites à l'unanimité pourront être passées à tout moment sans délai de préavis.
- 13.4 (i) A moins que ce soit prévu autrement dans les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social; (ii) cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des Associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis; et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.
- 13.5 Dans le cas, et aussi longtemps que, la Société compte au moins 25 Associés, une Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année, le 30 mai à 12.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée se tiendra le jour ouvrable qui suivra immédiatement cette date.
- **Art. 14. Année comptable.** L'année comptable de la Société commence le 1 ^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 15. Comptes annuels, Commissaire aux comptes.

- 15.1 Chaque année, à la fin de l'année comptable, les comptes annuels de la Société seront préparés par le Conseil de Gérance.
- 15.2 Les opérations de la Société, si la Société compte plus de 25 Associés, seront soumises au contrôle d'un commissaire aux comptes. Dans un tel cas, le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Ce commissaire aux comptes pourra être révoqué à tout moment par l'Assemblée Générale des Associés avec ou sans cause.

Art. 16. Dividendes.

- 16.1. Cinq pour cent (5%) du bénéfice net total sera placé sur un compte de réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le compte de réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. En cas de réduction de capital social, la réserve légale (dans la mesure où elle est au moins égale à 10% du capital social émis) pourra être diminuée en conséquence. Le reste peut être distribué conformément aux dispositions suivantes du présent Article 16 (ou être incorporé aux réserves de la Société).
- 16.2. Les Associés pourront décider de payer des dividendes intérimaires sur une ou plusieurs Classes de Parts Sociales sur base des Comptes Intérimaires préparés par le Conseil de Gérance, prouvant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra pas excéder les profits net réalisés par la Société depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des profits reportés et des réserves distribuables (y compris la prime d'émission disponible) mais déduction faite des pertes reportées et des sommes devant être allouées à une réserve à constituer conformément à la loi et aux distributions précédentes (sans tenir compte du Revenu d'Investissement Net d'une Classe).



- 16.3. Le compte de prime d'émission pourra être distribué aux Associés moyennant décision de l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions ci-dessous. L'Assemblée Générale des Associés pourra décider d'allouer tout montant du compte de prime d'émission au compte de réserve légale.
- 16.4. La distribution à une Classe ne pourra être effectuée qu'à partir du Revenu d'Investissement Net de la Classe concernée sous réserve de ce qui précède, et dans le cas de Classes Liées, en fonction des Droits de la Classe Liée concernée.

Art. 17. Dissolution, Liquidation.

- 17.1 Dans le cas où la Société est dissoute, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui pourront, mais ne devront pas être Associés et qui seront nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui spécifiera leurs pouvoirs et rémunérations.
- 17.2 Au moment de la liquidation de la Société, les produits de la liquidation de chaque Classe sera le montant auquel chaque Classe a droit par rapport à l'Investissement Spécifique concerné (et dans le cas de Classes Liées, par rapport aux Droits de chaque Classe à l'intérieur de ces Classes Liées). Chaque Classe de Parts Sociales a droit aux produits de la liquidation déterminés comme suit en relation avec l'Investissement Spécifique concerné auquel la Classe se rapporte (sous réserve, dans le cas de Classes Liées, des Droits de chaque Classe concernés à l'intérieur de ces Classes Liées):
- 17.2.1 En premier lieu seront payés les dettes et engagements de la Société (sans tenir compte de l'Investissement Spécifique). Ces dettes ou engagements seront attribués aux Classes de Parts Sociales auxquelles ils appartiennent spécifiquement (c'est à dire parce qu'ils se réfèrent à l'Investissement Spécifique concerné de cette Classe) ou, si cela n'est pas possible, distribués proportionnellement entre toutes les Classes de Parts Sociales en application du Clé d'Allocation.
- 17.2.2 Par la suite le montant des dettes concerné pour chaque Classe de Parts Sociales présenté dans la catégorie séparée pour l'Investissement Spécifique auquel ils se rapportent sera établi contre les avoirs attribuables à la Classe concernée y compris en particulier l'Investissement Spécifique de cette Classe et toute réserve de fonds attribuable à cette Classe. Les avoirs non attribués à une Classe spécifique seront divisés en application du Clé d'Allocation à toutes les Classes de parts sociales.
- 17.2.3 Dans la mesure où le montant ainsi calculé pour toute Classe est négatif, cette Classe ne sera pas autorisée à recevoir un quelconque produit de liquidation. Le montant négatif sera alloué en application du Clé d'Allocation parmi toutes les Classes de Parts Sociales qui ont un montant positif jusqu'au montant positif. Tout surplus restant dans une Classe de Parts Sociales spécifique (le «Surplus de Classe») sera distribué aux détenteurs de cette Classe de Parts Sociales (sous réserve, dans le cas de Classes Liées, des Droits de chaque Classe concernés à l'intérieur de ces Classes Liées).
- **Art. 18. Associé unique.** Si, et aussi longtemps qu'un Associé détiendra toutes les Parts Sociales de la Société, la Société existera comme une société unipersonnelle conformément à l'article 179(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi seront applicables.
- Art. 19. Définitions. Associés signifie les détenteurs de Parts Sociales dans la Société Catégorie Z signifie la catégorie Z de Parts Sociales

Classe signifie une Classe de Parts Sociales ou Classe d'Obligations émises par la Société en relation avec un Investissement Spécifique

Classes Liées signifie deux Classes de Parts Sociales ou plus qui se rapportent au même Investissement Spécifique et font partie du même compartiment mais qui ont des droits économiques différents (i.e. les Droits concernés) en relation avec cet Investissement Spécifique et «Classe Liée» signifie l'une d'elles.

Classes Liées K signifie la Classe K (CG) et la Classe K (I)

Classes Liées L signifie la Classe L (CG) et la Classe L (I)

Classes Liées M signifie la Classe M (CG) et la Classe M (I)

Classes Liées N signifie la Classe N (CG) et la Classe N (I)

Clé d'Allocation correspond à la clé d'allocation et au critère déterminé par le Conseil de Gérance agissant raisonnablement, sur base des montants d'investissement existants et estimés (le cas échéant) par l'associé direct ou indirect de la Société et revus et / ou audités si le Conseil le juge approprié sur une base annuelle

Conseil ou Conseil de Gérance signifie le conseil de gérance de la Société tel que modifié

Droits signifie les droits économiques des classes composant les Classes Liées concernées, et dans le cas de (i) Classes Liées K, le Droit de la Classe K (CG) et le Droit de la Classe K (I), respectivement et (ii) Classes Liées L, le Droit de la Classe L (CG) et le Droit de la Classe L (I), respectivement, (iii) Classes Liées M, le Droit de la Classe M (CG) et le Droit de la Classe M (I), respectivement et (iv) Classes Liées N, le Droit de la Classe N (CG) et le Droit de la Classe N (I), respectivement Droit de la Classe K (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe K (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné et à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, de revenu de toute autre source



Droit de la Classe K (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe K (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital

Droit de la Classe L (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe L (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné et à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, de revenu de toute autre source

Droit de la Classe L (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe L (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital

Droit de la Classe M (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe M (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné et à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, de revenu de toute autre source

Droit de la Classe M (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe M (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital

Droit de la Classe N (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe N (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné et à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, de revenu de toute autre source

Droit de la Classe N (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe N (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital

Gérants signifie les membres du Conseil

Investissement Aranco signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates)), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DHCRE II Netherlands B.V. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Blythe Valley signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Blythe Valley S.àr.l. (ainsi que les actifs sousjacents, filiales et entités)

Investissement Golf Parc Toulouse signifie l'Investissement Golf Parc Toulouse (tel que défini dans les statuts de DH French Light Industrial S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe F1 et de Classe N de DH French Light Industrial S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Howick Place signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Howick Place S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Kings Hill signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales

Investissement Kista signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre relation dans DH Kista S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Prado signifie l'Investissement Prado (tel que défini dans les statuts de DH French Light Industrial S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe M de DH French Light Industrial S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités) Investissement Salisbury signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Salisbury S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Spanish Retail Portfolio signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH II Netherlnads II BV. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Spécifique a la signification prévue à l'Article 5.3 Investissement Udine signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Udine S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Via Cavour signifie l'Investissement Cavour (tel que défini dans les statuts de DH Residencia S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates)), ou d'autres instruments, convertibles



ou non ou autre, en relation avec les parts sociales de classe B de DH Residencia S. à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Via Imbonati signifie l'investissement Via Imbonati (tel que défini dans les statuts de DH Commerciale S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre, en relation avec les parts sociales de classe A de DH Commerciale S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Via Lamarrmora (Brescia) signifie l'Investissement Brescia (tel que défini dans les statuts de DH Residencia S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe A de DH Residencia S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités) Investissement Via San Lazarro signifie l'Investissement Padua (tel que définie dans les statuts de DH Residencia S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates), ou d'autres instruments, convertibles ou non, ou autre en relation avec les parts sociales de classe C de DH Residencia S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Volvo signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans Gothenburg VG AB (ainsi que les actifs sousjacents, filiales et entités)

Montant de Classe Disponible signifie le montant total des profits nets, réserves disponibles et prime de la Société (y compris les profits reportés) se rapportant à l'Investissement Spécifique auquel la Classe de Parts Sociales appartient (i) plus le montant de la réduction du capital social relatif à la Classe de Parts Sociales rachetées (et, le cas échéant, le montant égal à la diminution de la réserve légale relative à la réduction du capital social en relation avec cette Classe) mais (ii) moins toutes Pertes d'Investissement de cette Classe (y compris les pertes reportées) et (iii) moins toutes sommes à placer à la/aux réserve/s en vertu des dispositions légales ou les présents Statuts

Montant Disponible de la Classe Liée signifie le montant total des bénéfices nets, réserves et primes disponibles de la Société (y compris les bénéfices reportés) liés à un Investissement Spécifique auquel la Classe de Parts Sociales concernée appartient (i) plus le montant de la réduction du capital social relatif à la Classe de Parts Sociales rachetée (et, si tel est le cas, le montant égal à la réduction de la réserve légale relatif à la réduction du capital social en relation avec cette Classe) mais (ii) déduction faite de toutes Pertes d'Investissement de cette Classe (y compris les pertes reportées) et (iii) déduction faite de toutes sommes devant être placées dans une(des) réserve(s) en vertu de la loi ou des Statuts, sous réserve toutefois des Droits de la Classe Liée concernée et déterminé sur cette base Parts Sociales signifie les parts sociales dans la Société

Parts Sociales de la Classe K signifie les Parts Sociales de la Classe K (CG) et de la Classe K (I).

Parts Sociales de la Classe L signifie les Parts Sociales de la Classe L (CG) et de la Classe L (I).

Parts Sociales de la Classe M signifie les Parts Sociales de la Classe M (CG) et de la Classe M (I).

Parts Sociales de la Classe N signifie les Parts Sociales de la Classe N (CG) et de la Classe N (I).

Pertes d'Investissement signifie toutes pertes (y compris les pertes reportées relatives à l'Investissement Spécifique concerné) et tous coûts, charges ou dépenses relatifs à l'Investissement Spécifique (y compris le remboursement par la Société de toute dette encourue pour gérer l'Investissement Spécifique concerné), et un montant correspondant au pro rata (calculé sur les dépenses fixes (overhead expenses) de la Société (fixées de manière juste mais irrévocable par le Conseil de Gérance) et les pertes non recouvrables de la Société

Portion CG signifie, dans les limites d'un Investissement Spécifique, les parts sociales désignées comme les parts sociales «CG» dans la filiale concernée de même que les obligations préférentielles convertibles ou autres instruments convertibles en ces parts sociales CG ou donnant droit uniquement au Revenu du Capital

Revenu du Capital signifie revenu du capital dans le contexte des revenus de capitaux réalisés par des personnes physiques résidant au Royaume-Uni dans le champ d'application du Taxation of Chargeable Gains Act 1992.

Revenu Net d'Investissement signifie tout revenu dérivé de l'Investissement relatif à une Classe de Parts Sociales étant le remboursement net de toute disposition totale ou partielle de l'Investissement Spécifique concerné (disposition devant être entendu comme transfert et contributions de toute sorte) ainsi que tout dividende ou autre distribution, intérêt, produit, remboursement du principal ou autre revenu dérivant de l'Investissement concerné et avoirs et fonds de réserve reçus par ou attribuables à la Société en relation avec l'émission de la Classe de Parts Sociales concernée tel que la prime d'émission ou tout montant de profit (relatif à l'Investissement concerné), reporté en déduisant tous les coûts, charges ou dépenses relatifs à l'Investissement concerné (y compris le remboursement par la Société de toutes dettes encourues afin de gérer l'Investissement Spécifique concerné), et un montant correspondant au pro rata (calculé sur les dépenses fixes (overhead expenses) de la Société (fixées de manière juste mais irrévocable par le Conseil de Gérance) et les pertes non recouvrables de la Société. Statuts signifie les statuts de la Société tels que modifiés régulièrement

Art. 20. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent à la législation applicable.



Dépenses, Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ 3.000 Euros.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P.KING, J.HESSE, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 7 novembre 2013. Relation: LAC/2013/50545.

Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I.THILL.

Référence de publication: 2013157848/1007.

(130193892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

ERLP Brockworth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.600,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 180.476.

Extrait de la résolution adoptée par l'associé unique de la Société à Luxembourg en date du 11 novembre 2013

Il résulte de la résolution adoptée par l'associé unique de la Société en date du 11 novembre 2013 qu'il a été décidé de:

1. Elire, la Société Deloitte Audit, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés devant se tenir en l'année 2014 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013157874/19.

(130193127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

E-Cone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 11, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 168.970.

Les documents de clôture de l'année 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 novembre 2013.

Référence de publication: 2013157857/10.

(130193832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

E.V.A.F Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 118.957.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2012 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2012 déposé le 01/08/2013 sous L130133689 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013157856/12.

(130193409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.



Easy Loc SC, Société Civile.

Siège social: L-9711 Clervaux, 82, Grand-rue. R.C.S. Luxembourg E 5.132.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions de l'assemblée du 12 novembre 2013

L'assemblée générale décide la dissolution de la société civile et prononce sa clôture de liquidation volontaire.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013157858/11.

(130193711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Plug'n Com, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle de Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 171.910.

La dénomination sociale de l'associée unique est désormais GROUPE EUROPE HOLDING

Référence de publication: 2013158156/8.

(130193275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Pronia Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 175.020.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance des tiers que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 1 ^{er} octobre 2013 a nommé Monsieur Emmanuel Bussetil, résidant professionnellement au 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, à la fonction d'Administrateur de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pronia Holding S.A.

Référence de publication: 2013158127/13.

(130193479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

ProLogis Spain XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.323.

Résolution du 28 octobre 2013

à modifier: Le siège social de l'associé (Prologis Holding XVII BV), a été transféré de Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands à Gustav Mahlerplein 17, 1082 MS Amsterdam, The Netherlands, et ce, avec effet au 28 octobre 2013.

Luxembourg, le 08 novembre 2013.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gerrit-Jan Meerkerk

Référence de publication: 2013158141/15.

(130193440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

ProLogis Poland XVI S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.432.

Résolution du 28 octobre 2013

à modifier: Le siège social de l'associé (Prologis Holding XVI BV), a été transféré de Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands à Gustav Mahlerplein 17, 1082 MS Amsterdam, The Netherlands, et ce, avec effet au 28 octobre 2013.



Luxembourg, le 08 novembre 2013.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gerrit-Jan Meerkerk

Référence de publication: 2013158140/15.

(130193441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Moorefields S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 97.201.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale

En date du 24 octobre 2013, l'assemblée général a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions des administrateurs M. Richard BREKELMANS et M. Esad SABOTIC et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Giuseppe DI MODICA, né le 31 mai 1974 à Enna, Italie, demeurant professionnellement a 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant qu'administrateur et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Franck DECONINCK, né le 29 juin 1974 à Montpelier, France, demeurant professionnellement à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant qu'administrateur et ce avec effet immédiat.

Les mandats des nouveaux administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 2018.

Dans cette même assemblée, le mandat du commissaire aux comptes a été renouvelé:

- MOORE STEPHENS S. à r.l. avec siège social à 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013158098/24.

(130193802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

ProLogis France Holding III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.892.

Résolution du 28 octobre 2013

à modifier: Le siège social de l'associé (Prologis European Developments BV), a été transféré de Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands à Gustav Mahlerplein 17, 1082 MS Amsterdam, The Netherlands, et ce, avec effet au 28 octobre 2013.

Luxembourg, le 08 novembre 2013.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gerrit-Jan Meerkerk

Référence de publication: 2013158135/15.

(130193448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

ProLogis France IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.137.

Résolution du 28 octobre 2013

à modifier: Le siège social de l'associé (Prologis Superholding III BV), a été transféré de Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport, The Netherlands à Gustav Mahlerplein 17, 1082 MS Amsterdam, The Netherlands, et ce, avec effet au 28 octobre 2013.



Luxembourg, le 08 novembre 2013.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gerrit-Jan Meerkerk

Référence de publication: 2013158136/15.

(130193447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

PAH Luxembourg 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 165.883.

EXTRAIT

Le nom de l'associé unique de la Société a été modifier en date du 15 avril 2013 de PFIZER OVERSEAS SERVICES INC., en ZOETIS OVERSEAS SERVICES INC.,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158146/12.

(130193564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

PAH Luxmex Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 167.312.

EXTRAIT

Le nom de l'associé unique de la Société a été modifier en date du 15 avril 2013 de PFIZER OVERSEAS SERVICES INC., en ZOETIS OVERSEAS SERVICES INC.,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158147/12.

(130193546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Andaes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 123.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158342/9.

(130194315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Ambassador Investment Allocation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158339/9.

(130194194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Aldebaran Sociaty S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 107.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158361/9.

(130194414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.



Am Park S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4142 Esch-sur-Alzette, 50, Gaalgebierg.

R.C.S. Luxembourg B 63.628.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158363/9.

(130194681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Antemeta Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 121.230.

Extrait des principales résolutions adoptées en date du 29 juillet 2013 lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire

Le mandat de l'administrateur en place, à savoir Monsieur Stéphane Blanc, est renouvelé et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes clos au 31 mars 2014.

Le mandat du commissaire en place, à savoir Control & Synergy Services S.à r.l., est renouvelé et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes clos au 31 mars 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère Pour Antemeta Luxembourg Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l. Expert-comptable

Référence de publication: 2013158370/18.

(130194165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

APEAGA Investment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Mamer, 75, Parc d'Activités. R.C.S. Luxembourg B 154.070.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158371/9.

(130194642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

APEAGA Investment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Mamer, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 154.070.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158372/9.

(130194663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

APEAGA Investment, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Mamer, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 154.070.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158373/9.

(130194665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.



Aptical Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 83.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158374/9.

(130194382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Bluehill Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 152.300.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158393/9.

(130194833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Immo Differdange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 122.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158598/9.

(130194385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Judor-Distribution, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1512 Strassen, 27, rue Pierre Federspiel.

R.C.S. Luxembourg B 144.566.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158621/10.

(130194557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Jo Coenen & Co Architekten Luxemburg S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 89.373.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158622/10.

(130194110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Judor-Distribution, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1512 Strassen, 27, rue Pierre Federspiel.

R.C.S. Luxembourg B 144.566.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158620/10.

(130194370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.



Jones Lang LaSalle Finance Luxembourg S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-8070 Bertrange, 41, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 89.647.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158623/10.

(130194162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

International Chemical Investors IX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 177.981.

Beschluss des Verwaltungsrats

Der bisherige Gesellschaftssitz 62, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg wird mit Wirkung vom 15. November 2013 verlegt nach

2a, rue des Capucins

L-1313 Luxembourg

Luxembourg, den 5. November 2013.

Verwaltungsrat

Référence de publication: 2013158608/14.

(130194432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Jones Lang LaSalle Luxembourg Star S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.957.950,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 41, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 105.309.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158619/11.

(130194161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Jasper Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158618/9.

(130194054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Kito Energy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 155.661.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158634/9.

(130194104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.



International Chemical Investors VII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins. R.C.S. Luxembourg B 172.526.

Beschluss des Verwaltungsrats

Der bisherige Gesellschaftssitz 62, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg wird mit Wirkung vom 15. November 2013 verlegt nach

2a, rue des Capucins

L-1313 Luxembourg

Luxembourg, den 5. November 2013.

Verwaltungsrat

Référence de publication: 2013158611/14.

(130194411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Hebo Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 72.935.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158583/11.

(130194406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Prologis International Funding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.830.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158831/10.

(130194318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Quadis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9952 Drinklange, 1F, Résidence du Var.

R.C.S. Luxembourg B 109.239.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013158835/10.

(130194518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Quatrième Place SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 20.787.

Les Comptes annuels au 30/06/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14/11/2013.

Pour QUATRIEME PLACE SPF S.A.

J. REUTER

Référence de publication: 2013158837/12.

(130194211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.



Quatrième Place SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 20.787.

Les Comptes annuels au 30/06/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 14/11/2013.

Pour QUATRIEME PLACE SPF S.A.

J. REUTER

Référence de publication: 2013158836/12.

(130194210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Primphoto S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 42, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 58.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158829/10.

(130194085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

PLD Germany IX S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 76.590.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158811/9.

(130194471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

PLD Germany VIII S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 76.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158812/9.

(130194475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Rainbow Properties S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.362.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Référence de publication: 2013158838/9.

(130194092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Rocado S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 72.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158855/9.

(130194809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

ADB Lux Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 54, ZAC Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 128.732.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie de manière extraordinaire en date du 8 mai 2013

L'an deux mille treize, le huit mai à dix-sept heures, les actionnaires de la société ADB LUX SERVICE S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire, au siège social et ont pris la résolution suivante:

Résolution

Le mandat de l'administrateur, Madame Isabelle DESPRET, née le 23.06.1971 à Brest (France), demeurant 21, rue de la Motte à B-6792 Halanzy (Belgique) étant arrivé à échéance, il est renouvelé pour une période d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2013 et qui se tiendra en 2014.

Bascharage, le 8 mai 2013.

Pour extrait conforme

Les actionnaires

Référence de publication: 2013159061/18.

(130195568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Fine Tobacco Flavours S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.749.

EXTRAIT

Il en résulte d'une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date le 5 novembre 2013 de la société anonyme FINE TOBACCO FLAVOURS S.A. à L-1251 Luxembourg 13 avenue du Bois, inscrite au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro section B 131749 que:

L'assemblée décide de transférer le siège social au 291, route d'Arlon à L -1150 Luxembourg

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean-Franklin Woodtli.de ses fonctions d'Administrateur.

L'assemblée nomme comme Administrateur Monsieur Thierry Girardet, Directeur de Sociétés, né le 23 juin 1940, demeurant 26, rue de la Tour F-75016 Paris.

L'assemblée décide de de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Edward Wen, John Turpel et Jean-Marc Thys.

L'assemblée accepte la démission de ses fonctions de commissaire la société VERICOM s.a.

L'assemblée nomme comme commissaire Monsieur Jean-Charles Thouand, expert comptable (France) domicilié professionnellement L-8077 Bertrange, 183 rue de Luxembourg.

L'assemblée prend acte du changement d'adresse de Monsieur Jean-Marc THYS demeurant professionnellement 183, rue de Luxembourg L-8077 Bertrange.

Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Pour extrait conforme

John Turpel

Référence de publication: 2013155308/25.

(130190210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2013.

Fidassur, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4164 Esch-sur-Alzette, 11, Kleesgrendchen.

R.C.S. Luxembourg B 125.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013156618/9.

(130191801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck